



♥ Question à...

**L'adjutant
Jean Pierre Deville,**

*responsable
du centre de secours
de montagne*

*Tout feu, tout flamme peut-être...
mais la passion pour le volontariat
s'éteint petit à petit.*

*Comment ranimer la flamme... ?
L'adjutant Deville évoque le sujet pour ACO.*



♥ Perspectives

*Comment devenir
sapeur-pompier
volontaire ?*

Quelques éléments de réponse

Il suffit... d'être motivé et d'être au moins âgé de 16 ans (au plus 55 ans)... mais aussi de jouir de ses droits civiques, de s'engager pour une période de 5 ans, de répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale exigées, etc.

En savoir plus, où s'adresser ?

auprès du SDIS Savoie - 226, rue de la Perrodière
73232 SAINT ALBAN LEYSSE - Téléphone : 04 79 60 73 00
et du Centre de Secours de Méribel
73550 MERIBEL - Téléphone : 04 79 08 62 40

Prochain numéro d'ACO :
dossier spécial PLU parution mai 2007

**Dernière
minute**

La manifestation de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires aura lieu le samedi 16 juin sur le parking de la Maison des Générations.

ACO : vous êtes pompier professionnel et responsable du centre de secours de Méribel. Quels sont vos moyens tant humains que techniques ?

JP Deville : nous disposons d'un effectif qui se compose de 9 pompiers professionnels, 8 renforts saisonniers et 11 volontaires. Notre parc de véhicules comporte 2 VSAB (pour simplifier, il s'agit des ambulances), 1 fourgon « pompe tonne » (prévu pour les départs incendie, il embarque 6 personnes) et 1 VPI (véhicule de première intervention) pour combattre les petits sinistres.

ACO : comment fonctionne le centre de secours ?

JP Deville : nous sommes opérationnels 24 h sur 24 et 365 jours par an. De manière permanente, 7 pompiers sont disponibles. Ils sont prêts à affronter toute éventualité selon le schéma suivant : à T+4', 4 minutes s'écoulent entre le déclenchement des secours par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et leur départ sur le site de l'opération. Un autre cas de figure, appelé T+ 10', prévoit un laps de temps maximal de dix minutes entre l'alerte et le départ. Quatre pompiers sont concernés par ce schéma.

ACO : jugez-vous votre effectif suffisant ?

JP Deville : en tout état de cause, une quinzaine de volontaires supplémentaires serait appréciable. Mais on ne se bouscule pas au portillon...

ACO : peut-on parler d'une crise chronique au niveau du recrutement des volontaires ?

JP Deville : en effet, depuis trois ans, au niveau national, on assiste à un certain marasme.

ACO : les sondages affirment que les pompiers sont les chouchous des français. Pourquoi, paradoxalement, cette baisse de motivation ?

JP Deville : l'individualisme contemporain, le manque d'esprit civique, la technicité du métier, la formation et les contraintes sont autant de freins au volontariat.

ACO : comment encourager les vocations ?

JP Deville : certes, il faudrait rappeler la richesse du volontariat et de l'engagement pour la collectivité. Mais d'autres aspects positifs existent : la dimension associative, la découverte d'autrui, l'acquisition d'une véritable formation, le côté sportif et la valorisation des savoir faire professionnels.

ACO : des compétences qui peuvent s'avérer utiles...

JP Deville : on peut exercer le métier d'artisan, de moniteur de ski ou être étudiant. Le corps des sapeurs pompiers facilite aussi le brassage social et culturel. Une vraie chance à saisir !



à Cœur ouvert

Les Allues

La lettre d'information de la commune des Allues | N°16 | 04/2007

♥ Sommaire

- Page 1
 - Editorial de Monsieur le Maire
 - Zoom Attention, chien... vigilant
- Page 2
 - Actualité C'est du propre et ça va durer
 - Coup d'œil Qui s'y frotte s'y pique !
- Page 3
 - Décryptage Comment s'y retrouver dans les logos verts ?
 - Service Le CLIC à votre écoute
 - Agenda Le calendrier électoral du printemps 2007
 - Tour d'horizon Les travaux de l'été
- Page 4
 - Questions à l'adjutant Jean Pierre Deville, responsable du centre de secours
 - Perspectives Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?



Editorial

Environnement, pastoralisme, volontariat, trois des sujets évoqués dans cette nouvelle lettre « à Cœur ouvert ». Illustrations des problématiques de notre époque, ils nous concernent à des degrés divers, dans nos comportements au quotidien comme dans notre vision de l'avenir. Nous pouvons ainsi mieux prendre la mesure des décisions et des orientations arrêtées au nom de l'intérêt collectif.

*Le Maire
Thierry Monin*

♥ Zoom

Attention, chien... vigilant !

Pour éviter de livrer leurs moutons en pâture aux prédateurs, Bénédicte et Michel Fournier font confiance à leur patou... un molosse protecteur des troupeaux, certes, mais qui possède également un sens développé du territoire. Prudence...



Ce couple d'éleveurs de la vallée possède un cheptel de 150 « Thônes-Marthod ». Une race de mouton rustique qui était proche de l'extinction. Une fois l'hibernation (de la fin novembre à la mi-avril) du troupeau terminée, brebis, béliers et agneaux prennent la clé des champs. Sédentaires l'hiver, nomades au printemps, pendant l'été et jusqu'aux dernières lumières dorées de l'automne, les éleveurs suivent la transhumance, se muant en bergers de montagne. Par monts et par vaux, tels les « herbassiers » d'antan, ils se mettent en quête des beaux pâturages pour leur troupeau qui voit gonfler ses effectifs. A la mi-juin, 2000 brebis, en provenance du sud, viennent se refaire une santé en montagne et profiter, en compagnie des bêtes de Bénédicte et Michel, de la richesse des pelouses alpines.



Le patou, chien de garde et sentinelle
« Entrepreneur de garde, une grosse responsabilité » pour Bénédicte et Michel. D'autant que les prédateurs errants constituent une menace pour le troupeau. Le patou veille. Il repousse les éventuels assaillants mais ne tolère pas l'incursion des randonneurs dans son territoire. Surtout quand ces derniers se promènent avec leur chien. Du côté du Biollay, au-dessus des Allues, plus loin dans la vallée voisine, le patou est aux aguets. Chien de protection pour les troupeaux, il peut adopter un comportement agressif envers l'homme. Alors, une recommandation s'impose : ne rentrez jamais dans un enclos.



Actualités

C'est du propre ! Et ça va durer...

Quand station propre
et développement durable
font bon ménage...



Les huiles usagées :

Ecohuiles, un label pour l'environnement

En Savoie, on dénombre 3000 professionnels de la restauration. Pour confectionner leurs plats, ils ont recours à des produits d'origine végétale : huile d'olive, huile d'arachide, de tournesol, de palme. 1000 tonnes d'huiles de friture sont ainsi produites par année. Ces huiles de cuisson sont des déchets gras qui sont souvent mélangés aux ordures ménagères, parfois déversés dans les égouts, pouvant obstruer les canalisations, et entraînant dérèglements et surcoûts de dépollution.

Comment l'éviter et agir pour l'environnement ?

Notre département est pilote en matière de récupération et valorisation de ces huiles usagées. Une fois collectées, ces huiles sont valorisées en graisse mécanique, combustible industriel, tuyaux PVC ou biocarburant. Lypochimie, biodiesel, la reconversion de l'huile est une réalité et un réflexe qui rentre dans les mœurs. L'enjeu est double : préserver l'environnement et développer l'attrait touristique du département. Une initiative appelée à faire tache d'huile...

A Méribel, 50 professionnels de la restauration se mobilisent pour l'environnement. En adhérant au service Ecohuiles, ils ont permis la collecte de 14 tonnes 700 d'huiles de friture en 2005. Instaurée en 2003, la collecte est assurée par la société Trialp. Pendant les saisons d'hiver et d'été, elle effectue régulièrement des passages « en porte à porte » pour prendre en charge les bidons.

Question d'image pour les professionnels et la vallée

ECOUILES Le label Ecohuiles : un logo reproduit sur une vitrophanie apposée sur la devanture, matérialise l'engagement des restaurateurs auprès de leurs clients. Un argument de plus dans notre contexte touristique !

Le tri sélectif : l'effet boule de neige !

Peut mieux faire : force est de constater que la mise en place du tri sélectif a commencé à porter ses fruits.

Il suffit pour s'en rendre compte de s'intéresser à la baisse des ordures ménagères collectées. Le tonnage récolté poursuit sa décroissance d'année en année. Sensibilisés par les campagnes d'information sur l'éco-citoyenneté, les uns et les autres ont pris l'habitude d'opérer un tri dans leurs déchets. A cette évolution des comportements, il faut ajouter la multiplication des points de collecte dans la vallée.

Les ordures ménagères : de nouvelles pistes



Quel avenir pour la collecte des ordures ménagères ? Malgré la maîtrise de la collecte des sacs de déchets déposés dans les 172 locaux publics et

privés, des limites sont apparues. Elles sont à la fois d'ordre technique (manutention importante, pénibilité du travail etc.), hygiénique, administratif et juridique. Sur la base d'une réflexion menée par les Services Techniques Municipaux, et à l'issue d'une étude comparative des différents modes de collecte, la commission des travaux a livré ses conclusions. Dans l'instruction de ce dossier, la concertation a été de mise avec l'organisation d'une réunion le 7 février 2007 à laquelle ont été conviés des représentants des socioprofessionnels (Tour Operators, hôteliers, commerçants...). In fine, la solution consistant à privilégier les moloks a été arrêtée par le Conseil Municipal. Cette option réunit le maximum d'avantages : bonne capacité de stockage, intégration dans le site, souplesse de fonctionnement pour le service, réduction des nuisances et allègement des charges de fonctionnement.

Décryptage

Pour y voir plus clair dans les logos



Eco-cert : les produits bénéficiant de ce label répondent aux contraintes écologiques les plus exigeantes.



Ecolabel européen : mis en place il y a trois ans pour certains produits détergents. Il prend en compte l'impact sur l'environnement tout au long de la vie du produit.



« **Sustainable cleaning** » : géré depuis 2004 par les industriels, il récompense les meilleurs efforts écologiques.



Anneau de Moebius : présent sur la plupart des produits, il atteste juste que les produits peuvent être recyclés.



Le point vert : il signifie que l'industriel a bien payé sa cotisation à Eco-Emballages qui gère le recyclage des déchets ménagers.

Service

L'ADPA, dans les faits...

Cette allocation permet de financer l'intervention d'un service d'aide à domicile, l'emploi d'une personne salariée par la personne âgée, les frais liés à la dépendance (téléalarme, portage de repas, soins d'hygiène...), les frais liés à des aides techniques (comme l'aménagement du logement), la prise en charge d'un accueil temporaire, des dépenses de transports.

0800 776 256, le CLIC à votre écoute !

Et à votre service !

Isolé(e), seul(e), malade, le quotidien n'est pas toujours facile à assumer. Mais il ne faut jamais désespérer ! Savez-vous que le Conseil Général de la Savoie a mis en place une allocation (voir encadré) : l'ADPA (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Cette prestation -versée en nature tous les mois après étude de votre situation- s'adresse aux personnes d'au moins 60 ans, vivant à leur domicile ou en établissement médicalisé et qui ont besoin d'une aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie.

Y ai-je droit ?

Pour le savoir : demandez un dossier auprès du Conseil Général - Direction de la Vie Sociale Carré Curial - 73000 CHAMBERY ou auprès du Centre Polyvalent d'Action Sociale - immeuble les Cimes - rue des Casernes 73600 Moutiers Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) vous accueille aussi à Moutiers (45, rue du Général de Gaulle - immeuble les Cimes) sur rendez-vous les lundis, mercredis et jeudis.

NUMERO D'APPEL GRATUIT 0 800 776 256

Tour d'horizon

Les travaux de l'été 2007



Carrefour de Méribel-Village : aménagement d'un giratoire. Début des travaux en juillet 2007.

Carrefour du Raffort : sécurisation et aménagement de ce carrefour avec la réalisation de deux arrêts de bus, de trottoirs, de passages sécurisés et d'éclairage public. Travaux prévus au début de l'été 2007.

Chef-Lieu : réfection des enrobés des ruelles du centre du village. Travaux programmés début septembre 2007.

Complexe olympique : évoqués dans le magazine « à Cœur ouvert » N° 1 (décembre 2006), les travaux d'aménagement de la zone sud du complexe olympique de La Chaudanne commenceront fin avril-début mai 2007. L'ouverture de la piscine du 14/07 au 26/08 sera confirmée en mai 2007. Rendez-vous à Noël pour découvrir les nouveautés !

Agenda

Calendrier électoral printemps 2007

Les dates à retenir

- **22 avril 2007**
premier tour de scrutin des présidentielles
- **6 mai 2007**
second tour (il est présumé qu'aucun candidat ne recueille plus de 50% des suffrages au premier tour) des présidentielles
- **10 juin 2007**
premier tour des élections législatives
- **17 juin 2007**
deuxième tour des élections législatives

Coup d'œil

Qui s'y frotte s'y pique...

Information destinée aux particuliers en automédication

Les déchets infectieux sont dangereux pour votre entourage comme pour l'environnement. Depuis 1999, leur élimination est obligatoire. Comment les reconnaître ?

Aiguilles, seringues, pipettes, matériels et matériaux coupants, produits sanguins, compresses et même les produits pharmaceutiques inutilisés ou périmés peuvent entraîner des risques biologiques. Il est donc important de les isoler et de les confier à une filière officielle



Notez-le

Prochains rendez-vous pour l'apport volontaire :

25 avril, 11 juillet et 10 octobre 2007 à Bozel (à côté de la mairie). Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le SIVOM de Bozel au : 04 79 55 01 07

Rappel : ce service s'adresse aux particuliers en automédication.

qui a pour mission de les traiter dans les règles de l'art. Rassemblés sous l'appellation DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), ils font l'objet d'une collecte régulière. Médibus Savoie s'en charge pour le compte du SIVOM de Bozel.